

N°1127

**du
18 MAI
2018**



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P6 Sur les principaux marchés de la capitale

Encore une hausse des prix, liée en avril aux Tomates rondes, Piments rouges frais et Choux vert

P3 Pour préserver la santé des populations et les infrastructures publiques

Les atteintes à l'hygiène et l'assainissement désormais punies d'amendes

P4 Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU)

La Banque mondiale donne son «OK» environnemental et social

P7 Réformes du secteur de l'Artisanat

Les acteurs auront une assurance maladie d'ici fin 2018



Prof. Mustapha Mijiyawa, Ministre de la Santé et de la protection sociale

P3 Magistrats, auxiliaires de justice et agents du cordon douanier au fait des Conventions de Bâle, de Stockholm

Mieux contrôler les produits chimiques par l'application des textes nationaux

P4 Lors d'un contrôle au port de Sète, sur la Méditerranée

La douane française empêche l'exportation illégale de plus de 24 tonnes de déchets vers le Togo

AVIS DE DECES

Son Excellence Monsieur le Président de la République,

Le Préfet de la Kozah,
Le Chef canton de Lassa,
Le Chef Village de Lassa Nandadé,
Le Chef canton de Lama,
Le Chef canton d'Awandjélo,
Le Chef Village de Lama-Bou,
Monsieur AWADE Tchaa Marcolin,
Les enfants de la défunte,
La famille KPANDEYABALOKI de Lama-Bou,
Les familles SANDANABEDE, PALOUKI, TCHANGAI et PIDASSA de Lama Boufèlo
La famille AWADE de Lassa Nandadé,
La famille POSSOLI de Lassa Nandadé,
La famille TELOUKAGNASSIM de Kara,
Les familles parentes alliées et amies,
On la douleur d'annoncer avec tristesse le décès de leur très chère et regrettée :



Madame BALOKI M'Ma Brigitte, épouse AWADE,
Chevalier de l'Ordre du Mono,
Survenu le 27 avril 2018 à l'âge de 74 ans

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 18 mai 2018

20h-22h: Veillée de prières et de chants

-A la Cathédrale Saints Pierre et Paul de Kara
-ALama-Bou

Samedi 19 mai 2018

05h-08h: Exposition du corps à la maison mortuaire sise à côté de l'Ecole Primaire Protestante de Kara, Quartier COFAC

07h30 à 08h: Passage de la dépouille mortelle au domicile familiale de la défunte à côté de l'ancien Pont, Maison BALOKI à Kara

09h-11h: Messe d'enterrement à la Cathédrale Saints Pierre et Paul de Kara

11h30: Inhumation au cimetière catholique de Ahodo à Lassa-Bas
Salutations d'usage à l'issue de l'enterrement

Dimanche 20 mai 2018

07h30: Messe d'action de grâce à la Cathédrale Saints Pierre et Paul de Kara suivie des salutations d'usage sur le parvis de l'Eglise.

Sans pagné, ni uniforme svp



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Site: Wuli-Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue ERIC JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSOON
Abel DJOBO
Tony FEDA
Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSOON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Littérature

Simone de Beauvoir
entre dans la Pléiade

Elle est la douzième femme à rejoindre la prestigieuse collection. L'écrivaine, philosophe et théoricienne du féminisme entre dans la Pléiade ce jeudi. Avant les romans, ce sont les écrits autobiographiques, entamés en 1956 avec la rédaction des Mémoires d'une

jeune fille rangée, qui inaugurent cette publication en deux tomes. Il y a quelques jours, Libération interviewait à ce sujet sa fille adoptive Sylvie Le Bon de Beauvoir qui, depuis la disparition de l'écrivaine en avril 1986, veille à l'édition de son œuvre.

Littérature

Anne Frank écrivait sur la sexualité

Le journal intime d'Anne Frank n'avait pas encore livré tous ses secrets. A Amsterdam, la maison-musée présentait des découvertes qui venaient juste d'être déchiffrées. Ce sont deux nouvelles pages du fameux journal qui ont été révélées. Et cette fois-ci, c'est la jeune fille elle-même qui s'était censurée, les courants de papier kraft.

Cinq phrases rayées, quatre bla-



gues "salaces" et 33 lignes où elle parle de l'éducation sexuelle et de prostitution. Sur le site AnneFrank.org, on apprend que, pour l'ensemble des chercheurs, cette nouvelle découverte est aussi une façon de rappeler qu'avant d'être une figure de l'Holocauste, Anne Frank était avant tout une jeune adolescente comme les autres.

Le déchiffrement a été effectué par des chercheurs du Musée Anne Frank, de l'Institut pour les études de la Guerre de l'Holocauste et du Génocide, et de l'Institut Huygens

d'Histoire des Pays-Bas. Ils ont photographié les pages couvertes de papier brun en les rétroéclairant avec l'aide d'un flash. Puis ils ont utilisé un logiciel de traitement d'image pour en déchiffrer les mots.

Ces derniers étaient difficiles à lire, car mêlés à l'écriture du verso des pages. Malgré tout, cachés derrière, ils ont pu identifier quatre blagues qu'Anne Frank qualifie de "grivoises" et des explications franches et directes du développement sexuel de la femme, du sexe, de la contraception et de la prostitution.

Dans ces pages, elle s'adressait à une interlocutrice imaginaire comme souvent dans son journal, ici Kitty. Elle y décrit comment une jeune femme a ses premières règles autour de l'âge de 14 ans, précisant qu'il s'agit "d'un signe qu'elle est prête à avoir des relations avec un homme, mais elle ne le fera pas avant d'être mariée bien entendu." Sur la prostitution, elle écrit: "Tous les hommes, s'ils sont normaux, vont voir des femmes, ce genre de femme les accoste dans la rue et ils s'en vont ensemble. A Paris, ils ont de grandes maisons pour ça, Papa y a été."

Livre numérique

On peut prédire le succès
ou l'échec d'un roman

A Berlin, la 3e édition des conférences organisées par EDRLab a démarré mercredi 16 mai sur les outils de connaissance du marché, devenus bien plus précis. L'EDRLab, organisation basée à Paris et qui porte en Europe le développement de l'interopérabilité du livre numérique, tient à Berlin les 16 et 17 mai sa troisième conférence annuelle, moment d'échanges et de rencontres autour du marché et de la technologie.

L'essentiel de la première session du Digital Publishing Summit Europe (ex-EPUB Summit), mercredi 16 mai, a été consacrée aux outils d'observation du marché. Cristina Messinelli, secrétaire générale de l'Association éditeurs italiens (AIE) a présenté les résultats et la méthode d'un sondage bi-annuel, très fouillé, sur les habitudes de lecture croisées avec l'usage des nouvelles technologies. Alors que le taux de lecture

augmentait en Italie depuis les années 1960, où il était parti de très bas, il a commencé à fléchir au milieu des années 2010, correspondant à la massification des terminaux numériques.

Mais l'enquête a montré au cours de ses vagues successives que les utilisateurs les plus avertis de matériel numérique et de réseaux sociaux (les "techno-curieux") sont aussi les plus grands lecteurs, mais pas forcément d'ebooks: 3% des sondés disent ne lire qu'en numérique. En majorité, les répondants déclarent que ce support ne leur convient pas, et préfèrent le livre papier. L'usage des nouvelles technologies apparaît étonnamment à l'âge au niveau d'éducation, variables également essentielles dans les niveaux de lecture. Pour les plus jeunes, scotchés à leur smartphone, la technologie apparaît en revanche bien concurrente du livre.

Musique

La Nuit du reggae :
Hommage à Bob Marley

Le reggae est une musique populaire jamaïcaine née à la fin des années 1960, de la fusion du ska et des rythmes calypso locaux avec le blues et le rock and roll nord-américain, et caractérisée par un rythme binaire syncope avec le décalage du temps fort. Le genre

pour la première fois au Togo la nuit du reggae. Pour marquer le 37ème anniversaire de la disparition de Bob Marley, Les stars de la musique reggae ragga dancehall se retrouvent le 19 Mai 2018 à l'Institut Français du Togo pour célébrer la Nuit du reggae. Peace Forever



se métamorphose en reggae, un terme que l'on doit à Frederic Toots, compositeur en 1967 de do the reggae.

Peace Forever et l'Institut Français du Togo présentent pour la pre-

mière fois au Togo la nuit du reggae. Pour marquer le 37ème anniversaire de la disparition de Bob Marley, Les stars de la musique reggae ragga dancehall se retrouvent le 19 Mai 2018 à l'Institut Français du Togo pour célébrer la Nuit du reggae. Peace Forever

Francophonie

Le Rwanda convoite le
Secrétariat général

La ministre rwandaise des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, est fortement pressentie pour présenter sa candidature à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), lors du XVIIe sommet de l'organisation qui se tiendra les 11 et 12 octobre prochains à Erevan (Arménie). Une information confirmée à JA par plusieurs sources haut placées, à Paris et dans des pays africains membres de l'OIF.

Elle remplacera la Canadienne Michaëlle Jean dont le mandat en cours se heurte à plusieurs affaires de mauvaise gestion et surtout à son incapacité de gérer l'organisation. Elle devrait briguer un nouveau mandat, mais elle n'est pas soutenue par la France.

Le projet rwandais de prendre la tête de l'OIF intervient à une période de réchauffement des relations entre Kigali et Paris après plusieurs années de froid entre les deux capitales. Le président Kagame, au pouvoir depuis 1994, accuse régulièrement la France de complicité de génocidaire hutus.

Le Rwanda a créé un précédent en Afrique francophone en imposant l'anglais comme la langue of-

ficielle au même titre que les Français. D'ailleurs le pays, qui a connu le retour post-génocide de plusieurs milliers voire millions de Rwandais anglophones, a plutôt l'habitude de parler la langue de Shakespeare que celle de Molière.

Selon plusieurs sources, la proposition française n'a pas été for-



mulée directement par Paris, mais via la diplomatie marocaine. Après un temps de réflexion, Paul Kagame y aurait donné une suite favorable. Fin avril, à Brazzaville, à l'occasion du Sommet pour la préservation et le développement du bassin du fleuve Congo, ce dernier aurait encore évoqué la question avec le roi Mohammed VI.

A 56 ans, Louise Mushikiwabo apparaît comme la numéro deux du régime rwandais. Issue de la société civile, ministre des Affaires étrangères sans discontinuer depuis 2009, elle présente un profil idéal pour la fonction.

Pour préserver la santé des populations et les infrastructures publiques

Les atteintes à l'hygiène et l'assainissement désormais punies d'amendes

Late Pater

En date du 9 mars 2018, un arrêté interministériel fixe les tarifs des amendes perçues par la direction de l'hygiène et de l'assainissement de base du ministère de la santé et de la protection sociale, et établit la liste des infractions concernées. Ainsi, le rejet des eaux usées sur la voie publique par les ménages est puni de 5.000 francs Cfa ; le rejet des eaux usées sur la voie publique par les sociétés, de 100.000 francs Cfa ; l'enfouissement des excréments humains aux lieux non autorisés, de 50.000 à 200.000 francs Cfa ; la vente d'aliments ou produits périmés ou avariés (produits frigorifiques et autres), de 10.000 à 500.000 francs Cfa ; la maison sans latrine, de 50.000 à 200.000 francs Cfa ; la vente de l'eau de qualité douteuse, de 20.000 à 1.000.000 francs Cfa ; la création d'un dépotoir sauvage, de 200.000 à 5.000.000 francs Cfa ; le certificat de salubrité périmé, de 50.000 à 100.000 francs Cfa ; l'élevage de porc en milieu urbain, de 200.000 à 500.000 francs Cfa ; le défaut de carte professionnelle de santé, de 5.000 à 10.000 francs Cfa par personne ; le défaut de traitement des eaux de piscine, de 100.000 à 1.000.000 francs Cfa ; l'abattage clandestin d'animaux, de 10.000 à 50.000 francs Cfa ; l'enterrement de cadavres humains dans un endroit sans autorisation légale, de 50.000 à 500.000 francs Cfa ; le rejet des eaux usées industrielles sans traitement, de 200.000 à 500.000 francs Cfa ; le rejet des déchets issus des soins médicaux dans la nature, de 100.000 à 1.000.000 francs Cfa ; le défaut de désinfection, désinsectisation et dératissage périodiques des hôtels, bars, restaurants, maquis, sociétés de production d'eau et autres boisons et d'aliments, de 25.000 à 200.000 francs Cfa ; la vente ou préparation de denrées alimentaires dans un lieu insalubre, de 5.000 à 50.000 francs Cfa ; la vente des produits laitiers sans certificat de salubrité, de 5.000 à 50.000 francs Cfa ; le défaut d'installations sanitaires dans les hôtels, bars, restaurants et gares routières, de 50.000 francs Cfa ; l'enfouissement des ordures ménagères et création d'un dépotoir sauvage à l'intérieur d'une maison d'habitation, de 10.000 à 200.000 francs Cfa ; le déversement anarchique des effluents ou des boues de vidange dans la nature, de 50.000 à 100.000 francs Cfa ; la défécation dans la nature, de 5.000 à 50.000 francs Cfa ; l'évacuation des effluents des fau-

ses septiques, puisards dans les caniveaux ou sur les voies publiques, de 5.000 à 50.000 francs Cfa ; et la production de bruits et nuisances ne respectant pas les normes ou réglementations en vigueur (moulins, églises, voitures ou motos roulant sans pot d'échappement dans les artères des agglomérations, musique à haut débit) portant atteinte à la santé et à la tranquillité des populations, de 10.000 à 50.000 francs Cfa. « Toutes les dispositions antérieures contraires sont abrogées », font savoir les ministres Sani Yaya et Moustafa Mijiyawa.

Selon le document du Plan national de développement, la situation actuelle de la ville de Lomé en termes d'assainissement reste difficile. Les statistiques indiquent que plus de six ménages sur dix (67,5%) déversent directement les eaux usées dans la nature et 25,1% dans la rue. En milieu urbain, 43,4% de la population continue de déverser les eaux usées dans la rue (QUIBB 2015). En ce qui concerne l'accès aux services d'hygiène et d'assainissement de base, la réalisation de nombreux ouvrages d'assainissement a fait progresser le pourcentage des ménages utilisant une latrine améliorée au plan national de 55,8% en 2011 à 57,2% en 2015 (QUIBB 2015). Le taux d'accès a, par contre, régressé en milieu rural et semi-urbain, passant de 35,1% en 2011 à 29,9% en 2015. La nature demeure encore le type d'aisance le plus fréquent pour 42,7% des ménages. Des disparités sont aussi observées dans ce domaine avec un taux de 86,7% en milieu urbain contre 29,9% en milieu rural et semi-urbain en 2015. Le système d'assainissement (collecte des eaux usées, eaux pluviales, et déchets solides) demeure très limité avec un impact négatif sur les ressources en eau. Et les stratégies d'actions retenues portent sur l'amélioration de l'accès aux services d'hygiène et d'assainissement au niveau familial, à travers le renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion ; le développement d'infrastructure d'assainissement de base améliorées, durables et protectrices de l'environnement ; le développement d'infrastructures d'évacuation et stations de traitement des eaux usées ; le développement des infrastructures d'évacuation des eaux usées domestiques protectrices de l'environnement ; la gestion des services liés aux ouvrages d'évacuation des eaux usées et aux stations de traitement ; le renforcement de la réglementation et du contrôle des rejets des eaux

usées industrielles et autres établissements classés ; l'opérationnalisation de la police de l'eau et des mécanismes de dissuasion de la pollution des ressources (mécanismes «pollueurs-payeurs», code de la santé, etc.) ; la promotion de l'accès aux infrastructures d'assainissement au niveau familial (assainissement total piloté par la communauté - ATPC) ; le développement et la vulgarisation d'approches technologiques et communicationnelles innovantes ; le renforcement du marketing de l'assainissement ; la promotion et l'utilisation des latrines à travers des approches innovantes. On y ajoute la promotion de financements innovants dans le sous-secteur en vue d'améliorer l'accès aux services d'assainissement ; l'opérationnalisation de la décentralisation pour faciliter la mobilisation des ressources dans le sous-secteur par la coopération décentralisée ; le renforcement de la concertation intersectorielle et entre les acteurs dans un souci d'optimisation des ressources et de synergie d'actions.

Jean AFOLABI

Chaque année, plusieurs milliers de substances chimiques sont fabriquées et vendues dans le monde. Les domaines les plus touchés sont l'agriculture, la santé et l'industrie, avec des effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement. Cette préoccupation a amené la communauté internationale à mettre en place nombre d'instruments réglementaires et juridiques pour la gestion rationnelle de ces produits dangereux dans le monde, affirme le ministère de l'Environnement et des ressources forestières.

Pour contribuer aux efforts mondiaux de lutte, le Togo a signé et ratifié bon nombre de ces conventions, notamment la convention de Rotterdam, celle de Bâle, de Stockholm, et de Minamata sur le Mercure. Ce respect des engagements, souligne le cabinet du ministre André Johnson, a été une opportunité pour le pays de bénéficier des acquis du «Projet régional de renforcement de capacités et assistance technique des pays de

l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour la mise en œuvre des plans nationaux en lien avec la convention de Stockholm».

C'est dans ce cadre que des magistrats, des auxiliaires de justice et des agents du cordon douanier se sont retrouvés le 11 mai en

Tous, au final, pour gérer écologiquement les produits chimiques utilisés dans l'agriculture, l'industrie et la santé, indique-t-on au ministère de l'Environnement.

«Les POP sont des organochlorés ; ils sont inscrits à l'annexe 3 de la convention de



Photo de famille des participants à l'atelier

atelier de formation à Lomé sur la mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les Polluants organiques persistants (POP) et des autres conventions relatives à ces substances. Les magistrats pour ce qui concerne l'application des textes nationaux en vigueur sur les polluants organiques persistants. Et les autres participants pour le renforcement des contrôles de ces produits au niveau des frontières.

Stockholm. Une convention qui vise à aider les pays à les éliminer, et pour cause, les maladies chroniques et aiguës qu'ils engendrent sur la santé», a souligné Casimir Nadjou, coordonnateur produits chimiques et déchets dangereux. Cette formation des douaniers et magistrats sera associée celle des élus locaux des régions de la Kara et des Savanes du 14 au 17 mai 2018.

Pour des réponses adaptées et efficaces aux situations des enfants

SOS Villages d'Enfants Togo mise sur une cartographie locale et nationale

Active depuis 1979, SOS Villages d'Enfants Togo a pour cible les enfants qui ont perdu leurs parents et ceux dont les parents, pour diverses raisons, ne peuvent pas s'occuper. Dans les communautés, elle intervient également auprès des enfants vivant dans leurs familles biologiques mais rendus vulnérables par des situations de précarité. Elle met en œuvre des programmes à Lomé, Atakpamé, Kara et Dapaong.

Dans le cadre d'une meilleure et efficace mise en œuvre de sa Politique de sauvegarde de l'Enfant, SOS Villages d'Enfants Togo envisage la réalisation d'une étude

sur la cartographie locale et nationale des dispositifs de protection de l'enfant dans ces zones d'intervention. Cette cartographie locale et nationale permettra d'apporter des réponses adaptées et efficaces aux inquiétudes et problèmes auxquels sont soumis les enfants et jeunes du groupe cible de SOS Villages d'Enfants Togo dans ces différentes localités. D'où une invitation aux sociétés intéressées par une demande de prestation.

Que ce soit au sein des villages d'enfants SOS ou dans les programmes de renforcement de la famille, la qualité des prises en charge des enfants en difficulté a

fait l'objet d'une constante amélioration et constitue le fer de lance de la stratégie 2017-2030, affirme la directrice nationale, Mme Esschoua Bakoussam Manz-Nika. Cette stratégie reconnaît que «Si SOS Villages d'Enfants a toujours su reprendre avec beaucoup de succès aux besoins de ces enfants et jeunes qui forment notre groupe cible, nous ne devons pas pour autant nous reposer sur nos lauriers. Au contraire : il nous faut à présent nous dépasser pour renforcer notre impact et soutenir l'avantage d'enfants».

SOS Villages d'Enfants est une organisation sociale non gouverne-



mentale d'aide au développement présente dans 133 pays et territoires dans le monde. Elle soutient les familles et aide les enfants à grandir dans un foyer chaleureux. Sa mission consiste à donner une famille aux enfants en difficulté, à les aider à bâtir leur propre avenir et à contribuer au développement des communautés locales. Elle se fonde sur la Convention des Nations unies sur les Droits de l'Enfant.

Sur les sites des Universités de Lomé et de Kara, en vue de conserver le titre

Le Togo dégage son équipe à l'édition ivoirienne de «Génies en Herbe OHADA»

Comme annoncé lors du lancement de la phase nationale du Concours «Génies en Herbe OHADA» le 3 mars dernier à Lomé, l'Association Internationale des Etudiants Juristes, branche togolaise (AIEJ-TOGO), organise la première phase de présélection nationale du Concours International «Génies en Herbe OHADA». Cette présélection,

qui est ouverte à tous les étudiants juristes et économistes résidant au Togo, se déroulera successivement dans les villes de Kara et de Lomé. A Kara, rendez-vous est donné à la Faculté de Droit et sciences politiques, le samedi 19 mai 2018. A Lomé, les potentiels candidats se retrouvent également à la Faculté de Droit (FDD), le 26 mai.

A cette première phase du concours, les candidat(e)s seront évalué(e)s uniquement et individuellement sur des questions de droit OHADA et de culture générale portant sur l'intégration africaine (les hommes, les valeurs, les institutions, la culture, etc.). A l'issue des premières phases de sélections, les dix (10) meilleurs candidat(e)s venant

des Universités publiques ou privées du Togo seront retenu(e)s pour passer une dernière étape au terme de laquelle, les trois (03) meilleur(e)s seront sélectionné(e)s pour constituer l'équipe du Togo pour la phase régionale à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 1er au 06 octobre 2018. A souligner que l'équipe du Togo est détentrice du titre de Champion 2017.

Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU)

La Banque mondiale donne son «OK» environnemental et social

Late Pater

Dans le cadre de son partenariat avec la Banque mondiale, le gouvernement togolais a bénéficié du concours technique et financier de cette institution en vue de préparer le Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU). Le PIDU vise à accroître l'accès des populations des villes cibles aux infrastructures urbaines et à renforcer les capacités de base dans la gestion municipale des six villes secondaires ciblées par le projet (Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé, Tsévié, Kpalimé) et Lomé, la capitale. Trois composantes forment le PIDU : composante 1, réhabilitation des infrastructures urbaines ; composante 2, renforcement de capacités ; et composante 3, gestion, coordination, suivi et évaluation du PIDU. Dans le cadre dudit projet, certaines activités prévues, notamment les infrastructures et services de base (voirie urbaine, extension du réseau d'eau potable et du réseau électrique, drainages, écoles, centres de santé, marchés, etc.), peuvent avoir des impacts négatifs sur l'environnement mais également sur les communautés, durant leur mise en œuvre ou pendant leur exploitation. C'est donc dans ce contexte qu'il a été requis la préparation d'Etudes d'impact environnemental et social (EIES) et d'un Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) pour faire en sorte que les préoccupations environnementales et sociales des activités du projet soient bien prises en compte depuis la planification jusqu'à la mise en œuvre et le suivi-évaluation.

Le CGES met un accent particulier sur le processus de sélection des sous-projets (screening), l'appui technique à la réalisation des études spécifiques (EIES, PGES), le renforcement des capacités, la formation des acteurs et la sensibilisation des populations sur les enjeux du projet. Les enjeux environnementaux de la zone d'intervention du PIDU sont relatifs à la préservation des sols, de la végétation et de la qualité de l'air au niveau des sites potentiels d'exécution des sous-projets PIDU au moment des travaux. La circulation de véhicules et d'engins sur les différents sites du projet pourra exacerber une atmosphère déjà polluée par les poussières et particules aéroportées. Au plan social, les enjeux par rapport aux préoccupations des populations concernent l'approbation des lotissements dans les différentes villes y compris dans certains quartiers de Lomé par les services de l'urbanisme, les solutions aux inondations récurrentes, les conditions

d'assainissement, les conditions d'hygiène et de santé, l'approvisionnement en eau dans les quartiers périurbains, le cadre de vie des populations des villes concernées par le PIDU. Ce CGES, validé par l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE) le 27 mars 2018, est approuvé par la Banque mondiale le 24 avril 2018.

Au titre des impacts environnementaux et sociaux positifs, les travaux du PIDU, en phase préparatoire et d'exécution, devront augmenter le revenu des populations à travers l'utilisation des matériaux locaux, qu'il s'agisse de matériaux d'emprunt (pierre, sable, gravier, latérite) ou d'achat de matériaux sur le marché local (ciment, acier, etc.), développer le commerce de détail autour des chantiers et celui de la fourniture de matériels et matériaux de construction. En phase d'exploitation, les activités du PIDU (marchés, voirie/drainage, électrification et adduction d'eau, écoles, centres de santé, etc.) permettront de renforcer l'accès durable aux infrastructures pour les populations des quartiers urbains et périurbains les plus démunis et de fournir des avantages sociaux significatifs aux bénéficiaires en améliorant leurs conditions de vie et leur environnement. Le projet augmentera le nombre d'habitants ayant accès à des routes praticables chaque année, à l'eau potable et à l'assainissement, à l'éducation et la santé. Il permettra aussi d'augmenter la capacité des municipalités à gérer des services urbains et à traiter les questions de développement humain et social, etc.

Les impacts négatifs et risques génériques communs à toutes les sous-composantes et susceptibles d'être observés au moment des travaux sont l'amenagement des ressources en eau, la dégradation de la végétation et du paysage, la destruction de faune, la dégradation des sols, la pollution de l'air, la perturbation de la libre circulation et des activités socioéconomiques, les nuisances sur le cadre de vie. Sans oublier la douzaine de risques liés au projet : pollution des sols et des eaux ; risque de destruction de clôtures et d'installations de fortune sur les emprises et de déplacement/reinstallation involontaire ; risque d'accidents de circulation ; risque d'accident du travail du personnel sur le chantier ; risque d'atteintes à la santé de la population ; risque d'atteintes à la santé des ouvriers sur le chantier ; risque de déplacement ou d'endommagement des réseaux des concessionnaires (TdE, CEET et Togotélécom) ; risque de perturbations dans la fourniture des prestations des services concédés ; risque de conflit

lié à la non utilisation de l'emploi local ; risque de contamination et de propagation des IST-VIH/SIDA pour les travailleurs et la population ; risques liés aux mauvais choix de sites ; risque de conflit d'occupation de terrains publics ou privés.

Des mesures d'atténuation sont proposées. De façon générale, procéder au choix judicieux et motivé des sites d'implantation ; indemniser les personnes affectées en cas de destruction de biens ou de pertes d'activités ; veiller au respect des mesures d'hygiène, de santé et de sécurité des installations de chantiers ; procéder à la signalisation des travaux par des panneaux temporaires sécuritaires ; baliser les zones de travaux dangereux ; employer la main-d'œuvre locale en priorité (20%) du personnel de l'entreprise des travaux à compétence égale ; veiller au respect des règles de sécurité lors des travaux ; assurer la collecte et l'élimination des déchets issus des travaux ; mener des campagnes de sensibilisation (hygiène, santé, sécurité, IST-VIH/SIDA au moment des travaux, etc.). Et suivant les composantes du projet, se limiter à n'utiliser que les superficies strictement nécessaires aux travaux suivant l'évolution de la mise en place ou de la construction des ouvrages dans le but de préserver au maximum la végétation et les habitats de la faune, l'état des sols ; procéder au robosement compensatoire ; remettre en état par compactage ou scarification, les sols dégradés ; procéder à l'enlèvement et évacuation des déchets de travaux vers les lieux autorisés ; éviter d'effectuer les travaux poussés par temps de vents forts ; arroser périodiquement les plateformes du chantier, objets de travaux poussés surtout en traversée de quartiers ; éviter que les camions de transport de matériaux ou de déblais ne déversent sur leur itinéraire une partie de leur chargement ; couvrir par une bâche les matériaux transportés par les camions ; réglementer la circulation dans les traversées de quartiers dans les villes ; éviter le gaspillage des eaux sur le chantier ; sensibiliser les ouvriers sur la bonne gestion des eaux sur le chantier ; éviter les contacts des hydrocarbures et des huiles usagées avec les eaux ; recueillir les huiles usagées dans des bacs et les faire traiter par les services compétents ; éviter de faire l'entretien des engins sur le chantier ; prévoir des sanitaires préfabriqués pour les personnels et ouvriers de l'entreprise ; prévoir un dispositif de récupération des eaux usées contenant du ciment ; dédormir

(suite à la page 7)

Lors d'un contrôle au port de Sète, sur la Méditerranée

La douane française empêche l'exportation illégale de plus de 24 tonnes de déchets vers le Togo

Jean AFOLABI

Le 13 avril 2018, les agents des douanes françaises se rendent sur le port de Sète, un port au sud de la France sur la Méditerranée, afin de contrôler l'exportation déclarée de deux semi-remorques vers le Togo. Ils constatent rapidement que les bennes des poids lourds ne sont pas vides, comme annoncé, mais remplies de déchets automobiles non dépollués. Les marchandises sont bloquées le temps de pouvoir procéder, dans des conditions satisfaisantes, au déchargement des deux remorques dans un établissement agréé, à indiqué le mardi 15 mai 2018 la douane française à Paris.

Ces opérations ont lieu le 24 avril 2018. Au total, 24,6 tonnes de déchets automobiles sont extraits des deux véhicules, notamment trois blocs de moteur de tracteurs routiers, quarante roues de camions usagées, huit essieux de poids lourds, des pare-chocs avec plaques d'immatriculation, des réservoirs et des batteries. Le liquide de refroidissement s'échappant des



Un des trois blocs de moteur non dépollué a été saisi à Sète

moteurs lors de leur déchargement a permis de confirmer leur absence de dépollution.

L'exportation a été interdite et la société mise en cause s'est vue contrainte de payer les frais de dépollution et de destruction de ces marchandises. Elle s'est également vue infliger une amende douanière. En général, les déchets comme le plastique, les pièces automobiles ou encore les équipements électroniques proviennent de la France, la Suisse et la Belgique à destination de l'Afrique.

Les transferts frontaliers de déchets sont régulés à l'échelle

internationale par la Convention de Bâle (pour les déchets dangereux), transposée en droit de l'Union européenne par le règlement (CE) n° 1013/2006 du 14 juin 2006 (pour les déchets dangereux et non dangereux). Elle interdit l'exportation de déchets vers les pays ne disposant pas de capacités de traitement adaptées.

En 2017, les services douaniers français ont réalisé 471 constatations relatives aux transferts frontaliers de déchets, en hausse de 82% par rapport à 2016).

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre Légère hausse du montant adjugé cette semaine par les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 15 mai 2018, à une injection de liquidités d'un montant de 3 125,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 272,611 milliards, contre 269,518 milliards une semaine plus tôt, et 270,098 milliards il y a deux semaines. L'opération arrive à échéance le lundi 21 mai 2018, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 4,5000% et 4,5000%.

Au total, soixante-quinze (75) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjugent respectivement 711,267 milliards et 562,199 milliards. Ils sont suivis par ceux du Sénégal avec 483,056 milliards, du Bénin avec 461,362 milliards, du Burkina Faso avec 326,144 milliards, du Togo avec 275,741 milliards, et du Niger avec 272,611 milliards. La Guinée-Bissau fait 32,620 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 4.819,3 milliards en janvier 2018 à 4.886,0 milliards en février 2018, soit une hausse de 1,6%. Quant au montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 3.125,0 milliards en février 2018, inchangé par rapport au mois précédent. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 4,50% en février 2018, stable par rapport au mois précédent.

A compter du 1er juin 2018

Le Sénégal applique un SMIG revu à la hausse

Alors que la dernière action sur le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) remontait à 22 ans, soit en 1996, le SMIG connaîtra, selon les autorités sénégalaises, une revalorisation au début du mois de juin. Présentement à 209,10 FCFA, rappelle FinancialAfrik, le SMIG horaire passera au 1er juin 2018 à 302,

890 FCFA. Cette avancée est le fruit des négociations avec les organisations syndicales et patronales du Sénégal qui durent depuis deux ans.

Le contenu du protocole d'accord signé entre le mouvement syndical et les autorités compétentes en début de semaine stipule que la revalorisation du SMIG ho-

raire se fera suivant un échelonnement et connaîtra donc une nouvelle hausse au 1er janvier 2019 à 317, 313 FCFA et au 1er décembre 2019 à 333, 808 FCFA. Le ministère sénégalais du Travail a rassuré que les primes ne seront pas en marge de cette revalorisation.

FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE

Francis Koné a officiellement présenté à la FTF son prix FIFA du Fair-play

Le footballeur togolais, Francis Koné a présenté, mercredi, à la Fédération Togolaise de Football le prix FIFA du Fair-play qui lui a été décerné en octobre 2017 par la FIFA pour avoir sauvé la vie du gardien adverse Martin Berkovec au cours d'un match du championnat tchèque entre son équipe le FC Slovaco et les Bohemians 1905 Prague.

Hervé A.

Reçu par le Ld Kossi Akpovy, président de la FTF, Francis Kouassi Koné a indiqué que c'était un devoir pour lui de venir présenter ostrophié à la Fédération dont il dépend sportivement. "Le temps a été long pour des raisons indépendantes de ma volonté. Je m'en excuse. Mais aujourd'hui, c'est une joie immense pour moi de vous présenter ce trophée et vous remercier pour votre soutien", a confié le joueur au président de la FTF. "Quand le Président de la FIFA m'avait annoncé la nouvelle, j'ai été touché. Votre geste a fait parler du Togo et de sa fédération. Mais aussi, il consacre toutes les actions que vous avez réalisées en de pareils cas et qui ont permis de sauver des vies humaines depuis le début de sa carrière", a déclaré au joueur le président de la FTF.

Seul Africain primé lors des FIFA Awards, l'attaquant international togolais, né en Côte d'Ivoire, a reçu le prix Fair-play 2017 pour avoir sauvé la vie d'un adversaire au cours d'une rencontre de championnat en République tchèque.

La scène a lieu en première mi-temps lors du match de la 18e journée de championnat entre le Bohemians 1905 Prague et le FC Slovaco en février 2017. Sur un ballon en profondeur, le gardien des Bohemians, Martin Berkovec, sort de sa surface de réparation pour dégager son camp. Mais le portier et son défenseur Daniel Krch se télescopent, et Berkovec se retrouve au sol, inconscient. Francis Koné n'hésite pas, et vole au secours du portier qui est en train d'avaler sa langue.

"J'étais à proximité lorsqu'il y a eu un choc entre le gardien de but et le défenseur adverse. J'ai compris immédiatement qu'il se passait quelque chose parce que j'ai vu qu'il ne bougeait pas et que son défenseur était ouvert au front et saignait. J'ai donc immédiatement sauté sur le gardien pour l'immobiliser. Parce que dans ce genre de situation, la personne victime dégage une force pas possible, qui vient de nulle part. J'ai donc tout fait pour m'asseoir sur ses bras et lui ouvrir la bouche pour que la langue ne



passer pas dans sa gorge. Et j'ai donc réussi à lui attraper la langue.", avait-il déclaré quelques jours plus tard à RFI.

Le réflexe de Koné a permis de sauver la vie de Berkovec comme celle de trois autres joueurs qu'il avait déjà croisés sur un terrain. "C'est la quatrième fois

que ça m'arrive. Je ne sais pas pourquoi ça tombe toujours sur moi. Dieu passe peut-être par moi pour sauver des vies", estime Koné.

Aujourd'hui, l'international togolais évolue au FC Zbrojovka Brn, toujours dans le championnat de première division tchèque.

Cameroun et Ghana en hausse

Grâce à la progression du Cameroun et du Ghana, l'Afrique compte 8 représentants dans le Top 50 du classement FIFA du mois de mai dévoilé jeudi. Pour le reste, c'est le calme plat avec la Tunisie toujours en tête en zone CAF.

Avec seulement 7 matchs disputés au cours du mois écoulé dans le monde entier, c'est le statu quo sur tous les continents. L'Allemagne, le Brésil et la Belgique font toujours la course en tête et il faut descendre à la 48e place pour assister au premier changement !

Côté africain, la Tunisie reste en tête devant un autre mondialiste, le Sénégal. La RD Congo complète le podium devant les trois autres représentants africains en Russie, le Maroc, l'Egypte et le Nigeria. A noter tout de même une très bonne nouvelle pour le continent : le Cameroun et le Ghana progressent chacun d'une place pour se hisser en 50e position au niveau mondial. Du coup, l'Afrique ne compte plus 6 mais 8 représentants dans le Top 50 !

Plus bas, le Togo gagne une place (128ème) et 35ème sur le continent. Rendez-vous le 7 juin, une semaine avant le coup d'envoi du Mondial, pour la prochaine édition. D'ici là, des matchs amicaux auront eu lieu et on devrait assister à plus de mouvements.

Buffon tourne la page Juventus

C'est une annonce pas si étonnante que ça et même attendu. Le gardien de la Juventus Turin et de la sélection italienne a annoncé jeudi en conférence de presse qu'il quitte définitivement la Juventus.

Le capitaine et symbole historique de la Juventus Turin a expliqué qu'il était tant de partir après plus de 17 ans passés sous le maillot de la Juventus Turin. Le gardien Turinois a expliqué qu'il était très content du parcours réalisé et que pour lui, le club était venu une vraie famille. Il jouera donc le dernier match de sa carrière dimanche lors de la réception de l'Hellas Vérone à 15 h. Une rencontre où il aura également le privilège de soulever une nouvelle fois le Scudetto remporté, cette saison avec la Vieille Dame.

Le portier des Bianconeri était très ému en conférence de presse au moment d'annoncer son départ. Même si pour le moment, peu d'infos circulent, il pourrait continuer le football et trouver un nouveau challenge ou bien mettre définitivement un terme à sa carrière. Dans ce cas précis, il se pourrait qu'il reste dans l'organigramme du club.

Chelsea sanctionné de 22 000 euros

Le club londonien a été sanctionné par la Fédération Anglaise à cause des protestations de ses joueurs à l'encontre de Lee Mason, arbitre lors du match face à Huddersfield.

Pour connaître le motif de la sanction, il faut remonter au 9 mai dernier, quand Chelsea accueillait Huddersfield Town. Plus concrètement, il faut se situer à la fin de la première période, après que l'arbitre ait sifflé la mi-temps pour que les deux clubs regagnent les vestiaires.

La polémique a pris parce que Lee Mason a sifflé la fin de la période alors que Chelsea s'appretait à botter un penalty, et les joueurs se sont donc rués sur lui pour protester avec force.

La FA a annoncé qu'elle enquêterait sur l'incident et a finalement décidé de punir le club avec une amende de 22 850 euros.

"Chelsea a été sanctionné d'une amende de 20 000 livres pour ne pas s'être assuré que ses joueurs et/ou représentants se comportent de manière modérée. L'incident est arrivé au milieu du terrain lors du match contre Huddersfield Town le mercredi 9 mai", pouvait-on lire sur le communiqué.

MONDIAL DES CLUBS

Une réforme qui rapporterait très gros aux grands d'Europe

Depuis plusieurs semaines, la FIFA a clairement fait savoir qu'elle souhaitait réformer le Mondial des Clubs. Un passage à 24 clubs qui pourrait rapporter un sacré jackpot aux équipes engagées.

Depuis quelques temps, l'UEFA et la FIFA font fumer leurs cerveaux pour nous dénicher de nouvelles compétitions ou en réformer d'autres. L'instance dirigeante du football européen a ainsi créé la Nations League, tandis que l'organisation présidée par Gianni Infantino veut, quant à elle, élargir le cercle de participants à la Coupe du Monde et au Mondial des

Clubs. Concernant ce deuxième point, la FIFA a clairement exposé ses intentions.

Actuellement, seules sept équipes, dont le vainqueur de la Ligue des Champions, ont le droit de jouer ce tournoi qui se déroule généralement en décembre. À partir de 2021, le nombre de clubs engagés pourrait passer à 24, comme cela était évoqué récemment. Aujourd'hui, Marca nous apprend que cette nouvelle mesure (à noter que le Mondial des Clubs se déroulerait tous les quatre ans) aurait reçu le feu vert des plus grandes écuries d'Europe (Real Madrid, FC Barcel-

one, Manchester United, Manchester City, PSG, Bayern Munich, Juventus).

Un "oui" qui a fait tiquer le président de l'UEFA, Alexander Ceferin, mais qui est largement compréhensible. En termes d'organisation, le futur Mondial des Clubs ferait la part belle aux clubs du Vieux continent puisque 12 formations seraient qualifiées. 2 représenteraient la confédération asiatique, autant pour l'Afrique et l'Amérique centrale et du Nord. Les écuries sud-américaines seraient au nombre de 4. 1 pour l'Océanie et le pays hôte de la compétition. Une répartition qui a

de quoi satisfaire les Européens.

Marca ajoute en effet que les formations engagées toucheraient un énorme chèque uniquement grâce à leur qualification, à savoir un gain de 20 M€ ! Pour rappel, le journal espagnol indique que la dote promise actuellement aux écuries qualifiées est de 2 M€ environ. La réforme voulue par la FIFA, qui rapporterait 3 milliards d'euros de revenus, offrirait donc un sacré pactole à des clubs européens qui ne seraient plus obligés de remporter la LdC pour obtenir leur ticket d'entrée.

RUSSIE 2018

Daesh menace à nouveau Messi et Ronaldo

Les deux footballeurs font à nouveau l'objet de menaces de la part de Daesh, à moins d'un mois du début de la Coupe du monde en Russie.

La pression monte d'un cran sur la Coupe du monde 2018. A moins d'un mois du début de la compétition, Lionel Messi et Cristiano Ronaldo font une nouvelle fois l'objet de menaces de la part de Daesh, après celles émises à leur encontre en octobre dernier et en mars.

Un groupe pro-Daesh a publié mercredi sur Telegram deux photographies visant directement la Coupe du monde en Russie, dont un mettant en scène les deux vedettes du football, rapporte le Daily Mail. Sur cette dernière, on y voit Lionel Messi et Cristiano Ronaldo allongés sur la pelouse d'un stade plein à craquer, dominés par deux jihadistes armés chacun d'un couteau. Avec en légende: "Le sol sera rempli de ton sang".



L'autre affiche montre un jihadiste présent dans les tribunes d'un stade rempli, accompagné du message "la victoire sera à nous". La Russie doit accueillir, du 14 juin au 15 juillet, près de 1,5 million de supporters venant des quatre coins du monde. Ciblé par les terroristes et visé par plusieurs attaques pour son engagement en Syrie, le pays a annoncé en novembre dernier le renforcement de son dispositif de sécurité à l'approche de la Coupe du monde.

Sur les principaux marchés de la capitale

Encore une hausse des prix, liée en avril aux Tomates rondes, Piments rouges frais et Choux vert

Jean AFOLABI

Le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 1,9% en avril 2018, contre une progression de 0,7% le mois précédent. Cette progression est principalement due à l'augmentation des prix de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+8,6%). Cependant, note l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), la fonction de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-4,5%) a enregistré une baisse.

La hausse de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» est attribuable aux postes «Céréales non transformées» (+35,1%); «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (+19,2%); «Légumes frais en fruits ou racine» (+10,6%); «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+3,2%); «Tubercules et plantain» (+6,1%); «Agrumes» (+14,2%); «Œufs» (+10,7%); «Légumes secs et dégraissés» (+2,8%); «Boissons non alcoolisées artisanales» (+10,0%); «Pains» (+1,9%) et «Autres matières grasses» (+8,4%). Parallèlement, les postes «Poissons



frais» (-12,9%); «Volaille» (-5,3%); «Autres fruits frais» (-6,0%); «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (-2,7%); «Légumes frais en feuilles» (-2,9%) et «Fruits secs et noix» (-23,8%) ont enregistré une baisse. La régression de la fonction de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» est attribuable à la baisse des prix du poste «Combustibles solides et autres» (-29,6%).

Les produits en hausse et en baisse

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, l'Institut national de la Statistique note: «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (+40,6%); «Riz importé brisé vendu au petit bol» (+48,0%); «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (+25,7%); «Tomates rondes (Pomme)» (+66,6%); «Piment rouge frais» (+68,3%); «Ignames» (+7,2%); «Adiaboé (Sardinelles fumées)» (+7,8%); «Salade verte locale (Laitue)» (+51,7%); «Doèvi (Anchois) fumé» (+4,0%);

«Salomon» (+6,3%); «Œuf cuit de poule de race» (+58,3%); «Haricots rouges secs» (+13,7%); «Citrons» (+21,7%); «Lanhoirhoï (Poisson salé fermenté)» (+8,0%); «Banane plantain mûre» (+19,3%); «Oranges locales» (+10,3%); «Cure dents» (+15,1%); «Pain artisanal salé» (+11,0%); «Décou (Noix de palme)» (+12,4%); «Zomi (Huile de palme traditionnelle)» (+1,6%); «Doèvi (Anchois) séché» (+15,7%); «Jus de bissape» (+18,4%); «Jus de citron» (+11,3%); «Choux vert» (+104,8%) et «Gboman» (+4,1%).

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, on a: «Charbon de bois» (-30,1%); «Gombos frais» (-21,3%); «Akpala moutou (Chinchard frais)» (-8,3%); «Adémè» (-16,9%); «Akpala (Chinchard) fumé» (-2,9%); «Poulet congelé importé» (-6,5%); «Gari (Farine de manioc)» (-5,0%); «Cola fraîche» (-45,3%); «Aglinvi moutou (Crabes frais)» (-8,4%); «Cocq vivant local» (-10,3%); «Agbéli (Manioc frais)» (-8,4%); «Bananes douces» (-4,9%) et «Noix de Coco sec» (-15,7%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,8%. L'inflation sous-jacente (variation men-



suelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais») a connu une stabilité tout comme le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 12,4%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont accru de 1,2%, de même que ceux des produits importés (+3,9%). Du point de vue de la désignification sectorielle, les prix des produits du secteur primaire ont augmenté de 19,3%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une hausse de 3,4% des prix des produits non durables.

Évolutions trimestrielle et annuelle

Le niveau des prix du mois d'avril 2018, comparé à celui du mois de janvier 2018 (évolution trimestrielle) a connu une augmentation de 2,6% sous l'influence de la hausse des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+10,3%). Par contre, les prix des produits de la fonction de consommation «Logement,

eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-1,7%) a connu une baisse.

S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, l'Institut national de la Statistique explique la progression particulièrement par la hausse des prix des produits frais (+14,8%). Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est influencée par la croissance des prix des produits du secteur primaire (+22,4%). Suivant la durabilité, cette hausse est attribuable aux prix des produits non durables (+4,7%). Quant à la provenance, la croissance du niveau général des prix est due à la hausse des prix des produits locaux (+2,1%) et importés (+4,3%).

Par rapport à avril 2017 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 1,9% due essentiellement aux fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+6,6%); «Restaurants et hôtels» (+2,0%) et dans une moindre mesure aux fonctions de consommation «Biens et services divers» (+1,0%); «Communication» (+0,5%) et «Enseignements» (+1,1%). A l'opposé, les fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-1,6%); «Transports» (-0,9%); «Articles



d'habillement et chaussures» (-1,1%) et «Santé» (-2,0%) ont connu un repli.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, cette hausse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (+9,6%). Au regard de la provenance, cette évolution s'explique par la hausse des prix des produits importés (+3,6%) et des produits locaux (+1,1%). Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (+3,1%) qui ont influencé l'accroissement du niveau général des prix en glissement annuel. Pour ce qui est des secteurs de production, l'augmentation du niveau général dépend essentiellement de la progression des prix des produits du secteur primaire (+12,8%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à -0,3% en mars 2018. En décembre 2016, ce taux d'inflation était de 0,3% dans la zone UEMOA



LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



Achetez un ticket à 200f seulement et

GAGNEZ JUSQU'À 10.000.000 FCFA AU TIRAGE



Lieu du tirage : BURKINA FASO

Date du tirage: VENDREDI 27 JUILLET 2018

- Découvrez trois (3) montants identiques et gagnez une fois ce montant.
- Découvrez trois (3) fois le symbole TICKET et gagnez 1 ticket.
- Découvrez trois (3) fois AVION et gagnez un voyage par avion au Burkina Faso pour participer au tirage du programme extraordinaire régional.

* Ticket à conserver pour le tirage des lots intermédiaires, s'il est non gagnant.



Virilité

Quand les hommes deviennent accros des aphrodisiaques

Etonam Sossou

Si de par le passé se procurer un stimulant sexuel était un tabou, de nos jours, force est de constater que les consommateurs sont de plus en plus nombreux à sortir de l'ombre pour se les arracher sans vergogne en pleine surface. Car, il existe une gamme inépuisable de produits aphrodisiaques sur le marché togolais.

Jadis la cola était connue dans le milieu africain pour ses vertus aphrodisiaques, mais aujourd'hui, nos marchés sont inondés par des stimulants sexuels venus de Chine. La course à la molécule bleue viagra, créée en 1998 s'est presque arrêtée.

Cet aphrodisiaque trop sollicité sur le marché n'est plus que l'ombre de lui-même. Car, il existe, de plus en plus, sur le marché d'autres excitants sexuels qui sont en train de lui ravir la vedette dans le monde des stimulants sexuels.

Les remèdes anti-panne sexuelle sont nombreux et dépendent de chaque société. Cependant, dans notre pays, on rencontre généralement les herbes aphrodisiaques, ainsi que les poudres de perlimpingin. A cette gamme de produits purement traditionnels s'est greffée une gamme de produits pharmaceutiques moins chers made in China. Ces sont entre autres le glacini, villacéni, Liptonni, Bambari, Ntefaraila, le Viagra, le

Potentiator, le Nilant, le sescocort, le Kamagra, Serrée, Kan kan kan pour les hommes, et le Norform, Eve, Gel intime et Today pour les femmes, bref la liste est interminable. En effet, leurs noms sont différents, mais leur fonction reste et demeure la même : booster l'appétit sexuel vorace des hommes et des femmes. On en trouve partout, ils sont exposés comme du petit pain dans nos lieux publics et autres coins de la capitale. Les jeunes n'ont plus le complexe d'en acheter. Pour les initiés, ce n'est pas la peine d'ouvrir la bouche, une simple claquette des doigts suffit pour faire comprendre à la promotrice de la pharmacie par terre le produit dont on a besoin.

À en croire une pharmacienne thérapeute, il semble que les nouvelles générations sont toutes atteintes d'impuissance sexuelle et qu'elles ont toutes besoin de remédiation. Il s'avère que la saison froide est la période idéale pour la vente de ces produits, car elle permet de faire des marges bénéficiaires incroyables. Ce qui fait que les demandes prennent l'ascenseur et cela engendre inexorablement la hausse des chiffres d'affaires. Selon un pharmacien, le marché est en baisse ces derniers temps. Il a tenu quand même à nous présenter quelques produits en sa possession dans sa pharmacie. Il s'agit de libido Women, femme rêve, bois bande, pour les femmes, et pour les hommes, c'est baobab, paradizhom procomil, pour la plupart importé d'Asie ou d'Europe. Il nous arrive cependant d'entendre : « Je n'arrive pas à la satisfaire », « je ne démarre pas », « je ne bande pas », ou encore « ça ne marche pas ». Inutile de préciser ce qui ne marche pas, ou ne démarre pas. Selon Dr. Agbátoményo Elom, lors des consultations, les patients souffrant de troubles sexuels n'abordent pas directement la question. « Ils commencent par parler de maux de reins ou de dos », dit-il. Pourtant, dernière cette gêne de s'exprimer de façon explicite, sur le sujet, se cachent de grands amateurs d'aphrodisiaques. Clément A., étudiant à l'Université de Lomé ne tarit pas d'éloges sur le bienfait de ces produits. « J'utilise le viagra pour augmenter mes performances, je veux qu'elle sache que je suis un digne fils », confie-t-il, à cœur joie.



Didier dit avoir retrouvé sa virilité après avoir pris des aphrodisiaques. « Ma copine m'a dit que mon arsenal ne sert à rien, que je ne fais que la salir seulement. Je me suis vu humilié. Alors, je me suis confié à un médecin qui m'a prescrit un aphrodisiaque. Maintenant, je tiens le coup et elle ne peut plus se passer de moi », raconte-t-il, visiblement fier de ses « exploits pharmaceutiques, les soins de ressourcement ».

« Tout se passe dans la tête... L'excitation et le désir sexuel s'attisent lorsque le cerveau est prédisposé à un rapport charnel, c'est alors que le produit agit efficacement sur la personne. La jouissance sexuelle reste donc un domaine à explorer. Ces molécules, de l'avis des spécialistes, ont une influence sur le cerveau de l'homme, puisqu'elles agissent directement sur l'hypothalamus, le centre cérébral du désir sexuel. Malgré le poids des tabous qui pèsent sur les pratiques sexuelles des togolais, force est de constater que de nos jours, ils sont nombreux à manifester un engouement sans faille pour ces produits aphrodisiaques dont parfois les effets secondaires sont plus dangereux que les effets souhaités. En tout cas, beaucoup sont-ils à sortir de l'ombre des tabous pour venir chercher de quoi faire plaisir à leur partenaire.

Réformes du secteur de l'Artisanat

Les acteurs auront une assurance maladie d'ici fin 2018

Etonam Sossou

D'ici peu les artisans togolais seront couverts par une assurance maladie. Le ministère du développement à la base de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes et l'Institut national d'assurance maladie (Inam), explorent depuis 2014 les pistes pouvant conduire à la mise en place d'un dispositif de protection sociale des artisans et leur famille. C'est dans cette optique que les acteurs du secteur de l'artisanat, les membres des Chambres Régionales de Métiers, les représentants des acteurs impliqués dans la protection sociale et les personnes des ressources, se sont réunis à Lomé le 16 mai.

Les travaux de cette réunion vont servir à analyser les résultats de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un dispositif de protection sociale des artisans, valider les pratiques en matière de protection sociale dans le secteur et apprécier la pertinence du mécanisme de protection sociale des artisans. « La politique nationale de dévelop-



peinent de l'artisanat, prévoit la mise en place d'un mécanisme approprié de protection sociale des artisans. C'est un dispositif qui va améliorer le quotidien des artisans », a expliqué Victoire Tomégah-Dogbé, ministre en charge de l'artisanat.

A cette rencontre de validation, l'INAM présente les paramètres techniques de prise en charge de l'assurance maladie des artisans. L'artisanat togolais couvre environ 18% du PIB. Il se présente aujourd'hui comme un excellent

créneau porteur eu égard aux immenses potentialités qu'il renferme en termes de création d'emplois, de valorisation de produits locaux, de génération de revenus et partant, de contribution à la lutte contre la pauvreté.

Il est aujourd'hui doté de trois textes à savoir : la politique nationale de développement de l'artisanat, la loi portant code de l'artisanat au Togo et la loi portant organisation des chambres régionales des métiers.

Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU)

La Banque mondiale donne son «OK» environnemental et social

(suite de la page 4)

ger les personnes affectées par le projet pour leur réinstallation ; prévenir les populations par des campagnes d'informations ; aménager des voies d'accès temporaires vers les habitations riveraines ; mettre en place des passerelles devant les habitations, les boutiques et ateliers ; baliser les limites des aires de travail, notamment à proximité des infrastructures existantes ; effectuer les travaux de façon à permettre aux usagers des voies de

circuler pendant les travaux en mettant en place des déviations appropriées ; éviter de travailler à proximité des équipements publics (église, mosquée, école, etc.), pendant les périodes d'affluence ; mettre en place des panneaux de signalisation du chantier et des panneaux sécuritaires ; réinstaller le plus vite possible les réseaux déplacés ; procéder si possible à la réinstallation des nouveaux réseaux avant le déplacement des anciens ; mettre en

œuvre les mesures d'atténuation concernant l'émission de poussière, l'émission de bruit, de vibration et nuisance sonore, l'émission de gaz et d'odeur, etc. ; dédommager les propriétaires de boutiques, kiosques, bars-restaurants ou autres infrastructures commerciales situés sur l'emprise du collecteur de décharge et affectés par le projet, afin qu'ils puissent se réinstaller ailleurs ; achever les travaux dans les délais

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1421 DE LOTO BENZ DU 11 Avril 2018

Le tirage de Loto Benz du mercredi 18 avril 2018 porte le N° 1422.

Mercredi dernier, de nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire de lots de montant inférieur à un million de francs ont été enregistrés sur toute l'étendue du territoire national, ont été enregistrés.

La remise des lots se fera à LOVE au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

La Tranche Commune Entente est de retour ! Cette année, découvrez le Burkina Faso en achetant à 200F CFA un ticket de la TCE 2018 !

Gratitez et si vous découvrez trois fois un montant, vous gagnez immédiatement ce montant ! Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA !

Si vous découvrez trois fois le symbole de l'AVION, vous gagnez un voyage au Burkina Faso où vous irez tirer vous-même au sort, votre gros lot, lors du grand tirage régional qui aura lieu le 27 juillet 2018 !

Au tirage, vous pouvez gagner jusqu'à 10.000.000F CFA.

Si vous n'avez pas gagné au grattage, une autre chance vous est offerte ! Gardez vos tickets non gagnants. Un tirage de lot intermédiaire leur est consacré ! Vous pouvez ainsi gagner de 5.000 F CFA à 100.000 F CFA ! Votre numéro de tirage se trouve dans la zone de grattage.

Avec la TCE 2018 multipliez vos chances et gagner !

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1426 de LOTO BENZ du 16 Mai 2018

Numéro de base

05 78 15 58 79

**TOUJOURS À L'AISE AVEC LES
NOUVEAUX FORAITS PACKAGÉS**

TOGOCEL

***919#**



T-VOICE & DATA					T-VOICE			
	200 F CFA	500 F CFA	2 500 F CFA	5 000 F CFA	10 000 F CFA	2 000 F CFA	7 500 F CFA	
	10 SMS	20 SMS	50 SMS	50 SMS	100 SMS	50 SMS	100 SMS	
	10 MIN	20 MIN	100 MIN	100 MIN	100 MIN	100 MIN	300 MIN	
		5 MIN	25 MIN	120 MIN	240 MIN	25 MIN		
	20 Mo	50 Mo	350 Mo	750 Mo	1,5 Go			
	1 JOUR	2 JOURS	10 JOURS	14 JOURS	30 JOURS	10 JOURS	30 JOURS	
CODES D'ACCÈS	*919*1#	*919*2#	*919*3#	*919*4#	*919*5#	CODES D'ACCÈS	*919*6#	*919*7#



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**



Forfaits disponibles Jusqu'au 30 juin 2018